

Dossier

## **Petite enfance : bien grandir à Cachan**

P. 8



Grand angle

### **L'appli Cachan Proxi'Ville, un nouvel outil pour prendre soin de notre cadre de vie**

P. 14-15

Environnement

### **La régie publique de l'eau souffle sa première bougie**

P. 18

## 6 Instants choisis

## 8 Dossier

Petite enfance : bien grandir à Cachan

## 14 Grand angle

Cachan Proxi'Ville, l'application mobile pour prendre soin de notre cadre de vie

## 16 Actus

- 16 Transports : la ligne 15 Sud ouvrira en 2026
- 17 Vie démocratique : les principales délibérations du conseil municipal
- 18 Environnement : la régie publique de l'eau souffle sa première bougie
- 19 Commerce : la Cachalote, la bière qui fait mousser Cachan !
- 20 Solidarité : la culture en partage
- 21 Sport : le tennis de table a la forme olympique

## 22 Rencontre

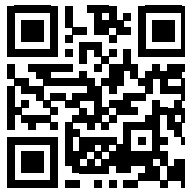
Pauline Buet, l'art d'en jouer

## 25 Tribunes

## 29 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches en ligne sur [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



**LE MAG Cachan.** Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directrice de la rédaction : Dominique Lévy - Rédactrice en chef : Virginie Jannièrre - Ont participé à ce numéro : Stéphanie Coye, Alain Jégou, Anne Locqueneaux, Linsey Moutoussamy, Virginie Jannièrre, Dominique Lévy. Visuel de couverture : Henri Perrot - Édition : Direction de la communication et de la proximité. Adresse : Hôtel de ville, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan cedex - [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr) - Courriel : [communication@ville-cachan.fr](mailto:communication@ville-cachan.fr) - Maquette et mise en page : Pellicam + - Impression : Périgraphic - Tirage : 16 800 exemplaires. Régie publicitaire : MICRO5, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - [studioparis@micro5.fr](mailto:studioparis@micro5.fr)



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous en informer : [communication@ville-cachan.fr](mailto:communication@ville-cachan.fr)

LE MAG . Cachan - Février 2025 N° 355

## Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

### LES ADJOINTS À LA MAIRE

#### 1<sup>er</sup> adjoint

##### Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

#### 2<sup>e</sup> adjointe

##### Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, séniors

#### 3<sup>e</sup> adjoint

##### Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

#### 4<sup>e</sup> adjointe

##### Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

#### 5<sup>e</sup> adjoint

##### Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

#### 6<sup>e</sup> adjointe

##### Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine  
Déléguée aux quartiers  
Cité-Jardins et Ouest-Sud

#### 7<sup>e</sup> adjoint

##### Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

#### 8<sup>e</sup> adjoint

##### Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

#### 9<sup>e</sup> adjointe

##### Céline Di Mercurio

Habitat et logement

#### 10<sup>e</sup> adjoint

##### Jacques Foulon

Développement économique

#### 11<sup>e</sup> adjointe

##### Katia Touchet

Petite enfance  
Déléguée au quartier  
La Plaine-La Prairie-Courbet

#### 12<sup>e</sup> adjoint

##### Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

#### 13<sup>e</sup> adjointe

##### Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie  
Déléguée aux quartiers  
Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

#### 14<sup>e</sup> adjointe

##### Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

#### Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

#### Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

#### David Petiot

Énergies et mobilités

#### Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

#### Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

#### Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

#### Sylvie Darracq

Collèges

#### Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

#### Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

#### Lionel Jeanjean

Bénévolat

Pour rencontrer vos élus : **01 49 69 69 81**  
ou [secretariat.elus@ville-cachan.fr](mailto:secretariat.elus@ville-cachan.fr)



© Mathieu Delmestre

## Chères Cachanaises, chers Cachanais,

L'accueil des tout-petits est une priorité majeure à Cachan. Parce que les premières années de vie sont déterminantes pour le développement et l'épanouissement des enfants, la Ville a continuellement développé un véritable service public de la petite enfance, allant des modes de garde au soutien à la parentalité, en incluant la santé de l'enfant et de ses parents.

Avec un budget annuel de 2,2 millions d'euros dédié au fonctionnement de nos crèches municipales, nous consacrons des moyens importants à la petite enfance. Mais cette mission ne se résume pas à des chiffres : elle repose sur des équipements adaptés, des professionnels dont nous saluons l'engagement et des services pensés pour répondre aux besoins du plus grand nombre. La Maison des tout-petits, qui comprend le Relais petite enfance et le Lieu d'accueil enfants-parents, est une ressource essentielle pour soutenir les familles, les parents et les assistantes maternelles.

Face aux défis actuels dans les crèches – manque de places, attractivité des métiers, difficultés de recrutement – notre engagement demeure sans faille. Et je souhaite que le Département trouve les moyens de rouvrir la soixantaine de berceaux actuellement fermés à Cachan. Il faut conforter le service public, seul à même d'apporter une réponse de qualité, conforme à l'intérêt général en répondant aux

besoins de toutes les familles, quelles que soient leurs situations.

Face au développement, dans d'autres territoires, de crèches privées à but lucratif et aux problèmes qu'il a révélés, je me réjouis du vote, le mois dernier, à l'Assemblée nationale de la loi encadrant leur activité – financement, contrôle, formation – et j'espère son adoption définitive par le Parlement.

Le rôle d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant est déjà exercé par la Ville qui développe une offre de garde accessible et de qualité pour toutes et tous, soutient les crèches associatives, renforce l'accompagnement à la parentalité via les centres socioculturels, ou encore propose des aides financières pour la garde d'enfants. Mais pour exercer pleinement cette compétence, il est essentiel que les ressources nécessaires soient assurées et sécurisées par l'État.

Investir dans la petite enfance, c'est préparer l'avenir. À Cachan, nous continuerons de bâtir une ville accueillante et solidaire, où chaque famille trouve sa place et où chaque enfant peut s'épanouir pleinement.

À vos côtés,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hélène de Comarmond'.

Hélène de Comarmond  
Maire de Cachan





© Henri Perrot

### LES VŒUX DE NOUVELLE ANNÉE AUX HABITANTS

Le 18 janvier à l'hôtel de ville, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et les élus, ont présenté leurs meilleurs vœux aux habitants pour cette année 2025. L'occasion pour la Ville de réaffirmer son attachement à la paix et au vivre ensemble. Les animations rue Guichard, les braseros et la traditionnelle galette des rois ont réchauffé les nombreux Cachanais présents malgré le froid.

Retrouvez le film des vœux sur la page Facebook et sur le compte Instagram de la Ville et sur le site ville-cachan.fr



© Henri Perrot



© Henri Perrot



© Henri Perrot





### UNE HEUREUSE ANNÉE POUR LES SÉNIORS

Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et les élus, ont adressé leurs meilleurs vœux aux séniors, réunis pour l'occasion autour d'un repas gastronomique et d'un spectacle inoubliable, qui s'est déroulé le 26 janvier au gymnase Victor Hugo.







© Tom Chevallier



© Aforp

**INAUGURATION DU CENTRE DE FORMATION AFORP SUR LE CAMPUS CACHAN**

Le 14 janvier dernier, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, accompagnée du député maire honoraire de Cachan, Jean-Yves Le Bouillonnet, et en présence de Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, ainsi que Bruno Berthet, président du Groupe des industries métallurgiques (GIM) et de François Truffier, président de l'Aforp, a inauguré le centre de formation de l'Aforp, tourné vers les métiers de l'industrie et ouvert depuis la rentrée 2024.

**UNE CÉRÉMONIE POUR LES STAGIAIRES DE TROISIÈME**

Le 20 décembre dernier, 26 collégiens ont clos leur stage de troisième au sein des services municipaux par une cérémonie dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville avec Hélène de Comarmond, maire de Cachan. Un moment joyeux et inspiré pendant lequel ils ont pu revenir sur cette première expérience professionnelle.



© Dominique Lévy



© Henri Perrot

**FINISSAGE DE L'EXPOSITION ON RÊVE DEBOUT**

En guise de clôture de l'exposition *On rêve debout* à l'Orangerie, Mylène Besson, deuxième prix de la biennale de Cachan en 2023, a donné une conférence le samedi 18 janvier autour de son œuvre et plus particulièrement de la représentation des corps à travers broderies, dessins, pochoirs... Des créations pleines d'audace récompensées par la venue d'un public nombreux.





© Michel Aumercier

## TOUR DU MONDE EN MUSIQUE

Le 19 janvier dernier, sous le haut plafond de l'Orangerie, le duo Luminosa a invité les Cachanais à partir en voyage. Une promenade musicale au son de la flûte et de la harpe, proposée par la Ville de Cachan en partenariat avec le conservatoire à rayonnement départemental d'Arcueil-Cachan et le théâtre Jacques Carat. De la musique américaine à la musique traditionnelle japonaise, en passant par les chefs d'œuvre européens, le dépaysement, et le plaisir de l'auditoire, étaient assurés.

## UN NOUVEAU COMPOSTEUR PARTAGÉ À COURBET

Et de 9 ! Cachan compte désormais 9 sites de compostage partagé. Suite à la création du jardin participatif Courbet, inauguré en octobre dernier, le collectif ComposTerre et la Ville de Cachan ont inauguré samedi 11 janvier le site de compostage partagé du quartier Courbet, en présence de Julien Jabouin, adjoint à la maire en charge de la transition écologique, du défi climatique et de la nature en ville. Explication du dispositif et des modalités de fonctionnement, distribution de bio-seaux, échanges... tout est en place pour une belle année de compost !



© Michel Aumercier



© Nassir Berzane

## LES URNES ONT PARLÉ

Les 16 et 23 janvier, les enfants des écoles de la ville ont voté pour désigner les 31 nouveaux membres du Conseil des enfants. La maire, Hélène de Comarmond a annoncé les résultats le 23 janvier à 19h dans la salle d'honneur et remis leurs écharpes tricolores aux enfants élus. Le 8 février, les enfants, anciens élus du conseil des enfants et nouveaux, se retrouveront lors d'un week-end d'intégration. Bravo aux heureux élus !





© Henri Perrot

PETITE ENFANCE

## Bien grandir à Cachan

Parce que les premières années sont déterminantes, Cachan apporte une attention toute particulière aux tout-petits en œuvrant en faveur d'un service public de qualité. La Ville mène une politique ambitieuse pour la petite enfance avec des crèches municipales, départementales, une crèche associative, un Relais petite enfance, deux PMI, un centre de santé dédié à l'enfant et un Lieu d'accueil enfants-parents. De quoi conjuguer bien-être des bébés et de leurs parents.



## 2,2 millions d'euros

*c'est le budget annuel pour le fonctionnement des crèches municipales.*

Aussi, la Ville, avec le soutien de la caisse d'allocations familiales (CAF) et d'autres partenaires, accorde une importance fondamentale à la qualité d'accueil et d'éveil des tout-petits.

### Un éventail de modes de garde

La Ville consacre un budget de plus de 2 millions d'euros pour le fonctionnement des crèches municipales. 331 places d'accueil collectif sont réparties dans trois crèches municipales, trois crèches départementales, une crèche associative et une micro-crèche privée. Ce nombre ne permet pas pourtant de répondre à toutes les demandes. En complément de ces modes de garde, la Ville soutient le réseau local d'une centaine d'assistantes maternelles agréées et de gardes d'enfants à domicile. Elle propose également une allocation municipale d'aide à la garde du petit enfant pour les familles ayant recours à une assistante maternelle agréée cachanaise selon certaines modalités de garde et de critères financiers (voir p.10).

### Un mode de garde collectif : les crèches

Avec ses trois crèches municipales, la Ville de Cachan porte une politique ambitieuse en faveur de l'accueil collectif. Les enfants et leurs parents peuvent compter sur les agents, professionnelles de la petite enfance, pour les accueillir et les accompagner à toutes les étapes de leur éveil et de leurs apprentissages. Les enfants sont accueillis dès deux mois et demi jusqu'à

leur entrée à l'école. La Ville porte une grande attention à la qualité d'accueil des tout-petits avec notamment une alimentation de qualité. Le bien-être de l'enfant et son éveil sont au cœur du projet éducatif mené par les directrices et les professionnelles de la petite enfance. ■

### + Plus d'infos

Le guide de la petite enfance et de l'enfance est à votre disposition dans les équipements de la Ville et en ligne sur [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)

### Les crèches à Cachan

- Trois crèches municipales (Le Chat botté, Volti et Le Petit-Poucet) offrent 114 berceaux, dont 4 à vocation d'insertion professionnelle et 2 places d'urgence.
- Trois crèches départementales (Cousin-de-Méricourt, La Plaine et Cité-jardins) proposent 190 berceaux.
- Une crèche associative (Jeu mais mère veille) comprend 15 berceaux.
- Une micro-crèche privée (Les Colombes des chérubins) possède 12 berceaux.

Une ville jeune... et active ! À Cachan 1 271 enfants sont nés depuis 2021. 60 % des enfants de moins de 5 ans vivent dans une famille dont les deux parents travaillent. Ces chiffres montrent à quel point l'accueil des tout-petits représente un enjeu important.



© Henri Perrot

## Une maison pour les tout-petits

**Le Relais petite enfance est à la fois un lieu ressource pour les parents, un endroit d'échange pour les professionnelles et un lieu de jeux pour les tout-petits.**

Outre les huit réunions d'information annuelles organisées par la Ville sur les différents modes d'accueil, les deux professionnelles municipales du Relais petite enfance (RPE) accompagnent tout au long de l'année les parents à la recherche d'un mode de garde individuel. Elles les

informent sur leur rôle d'employeur et sur les aides financières dont ils peuvent bénéficier.

Pour les assistantes maternelles, se rendre au RPE est l'occasion d'échanger autour de leur pratique quotidienne, de s'informer sur leurs droits et les aides auxquelles elles

*Près de **230** enfants fréquentent les accueils jeux du RPE avec leur assistante maternelle ou leur garde à domicile*

peuvent prétendre. Les deux éducatrices de jeunes enfants leur facilitent aussi l'accès à la formation professionnelle. En ce dernier cas, pensez à prendre rendez-vous pour bénéficier d'un temps adapté.

Quant aux petits qui les accompagnent, ils bénéficient d'un espace à leur hauteur. Sur 150 m<sup>2</sup>, tout est conçu en fonction du bien-être de l'enfant. Trois aires de jeux, une salle de bains adaptée aux plus petits, une cuisine et un espace extérieur de jeux sont à disposition. De nombreuses activités d'éveil sont organisées dans l'année, à l'image de la semaine du goût, du repotage avec le service des espaces verts, de la lecture ou de la traditionnelle chasse aux œufs en avril. Le RPE est un véritable lieu d'éveil et de socialisation pour les tout-petits cachaçais. ■

### + Plus d'infos

Relais petite enfance. 20, place Eustache-Deschamps. Tél. : 01 47 40 87 38  
rpe@ville-cachan.fr

## Trois questions à

**Katia Touchet, adjointe à la maire en charge de la petite enfance.**



© Mathieu Delmestre

### Quelle est la politique de la Ville dans le domaine de la petite enfance ?

L'ambition de la Ville de Cachan est de garantir aux familles un service adapté et de qualité au sein des divers modes d'accueil de leurs jeunes enfants. Notre exigence dans la mise en œuvre de cette politique publique vise à assurer un environnement sécurisé qui répond aux besoins fondamentaux des plus petits, qui favorise leur développement et leur épanouissement personnel ainsi que leur sociabilisation.

### Quels moyens déployez-vous ?

Trois crèches municipales accueillent 115 enfants. De plus, la Ville soutient financièrement la crèche parentale Jeu Mais Mère Veille et est extrêmement présente au niveau du réseau d'assistantes maternelles. La municipalité soutient, avec le RPE, les assistantes maternelles en favorisant les échanges autour de leurs pratiques dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil. L'aide financière pour la garde des jeunes enfants, de 30 à 150 euros selon les ressources, est un véritable soutien apporté aux familles. Enfin, la mise en place du guichet unique au niveau du RPE permet aux familles cachaçaises de bénéficier d'un service centralisé pour toutes leurs demandes d'information ou d'inscription aux divers modes d'accueil des jeunes enfants.

### Un certain nombre de places ont été fermées dans les crèches départementales en raison de la pénurie de personnel...

La Ville est attachée à un véritable service public de la petite enfance. En cela, la situation des crèches départementales est source d'inquiétude pour la municipalité. Madame la maire et Samuel Besnard, adjoint à la maire et conseiller départemental, ont alerté à plusieurs reprises le Département sur la situation et attendent une action concrète. En 2024, c'est une soixantaine de places qui ont été gelées dans les crèches départementales. Cette situation pénalise les familles cachaçaises.



# Prévention et accompagnement

**Le Lieu d'accueil enfants-parents permet aux enfants de moins de quatre ans et à leurs parents de rencontrer les deux professionnelles à leur écoute.**



© Henri Perrot

**L**e Lieu d'accueil enfants-parents de Cachan (LAEP) partage les locaux du Relais petite enfance, place Eustache-Deschamps. Cette structure municipale est non seulement gratuite mais aussi

anonyme et sans inscription. Elle est animée par deux professionnelles de la petite enfance.

Créé il y a dix ans, le LAEP est ouvert à tous les enfants âgés de moins de quatre

ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un autre adulte familial comme un grand-parent. Le LAEP accueille ainsi, les lundis et vendredis après-midi, 15 enfants maximum simultanément avec leur(s) proche(s). C'est un espace de jeux, d'échanges, de partages et de rencontres. L'occasion pour les familles de faire connaissance mais aussi de parler avec les professionnelles autour de leurs expériences, trouver des réponses à leurs questionnements et leurs angoisses.

Côté tout-petits, les équipements du LAEP permettent d'expérimenter en toute sécurité une multitude d'activités d'éveil, et favorisent la socialisation, avant l'entrée à l'école. Un nécessaire soutien à la parentalité pour des parents qui peuvent parfois se sentir isolés. ■

## + Plus d'infos

Lieu d'accueil enfants-parents :

20 place Eustache Deschamps.

Ouvert les lundis et vendredis de 14h à 17h.

Accès libre et gratuit.

Tél. : 01 47 40 87 38

## Un suivi du développement de l'enfant

Accompagner et protéger les futurs parents et les enfants. Telle est la vocation des centres de protection maternelle et infantile (PMI). Deux centres de PMI – Raspail et Aristide Briand – accueillent les petits Cachanais et leurs parents. Gérés et financés par le conseil départemental du Val-de-Marne, ils assurent la protection sanitaire de la mère et de l'enfant : pesée des nouveau-nés, accompagnement à l'allaitement maternel et à l'alimentation au biberon, diversification alimentaire, suivi

du développement psycho-moteur, etc. Les parents et futurs parents peuvent ainsi être accompagnés par des médecins, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, psychologues, sages-femmes...

Les équipes organisent des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale. Enfin, la Maison médicale de l'enfant, elle, réunit deux

pédiatres, une sage-femme, une psychomotricienne et une orthophoniste. Cette offre s'ajoute à la consultation pédiatrique du centre municipal George Grün (CMS).

## + Plus d'infos

PMI Raspail : 4, rue Raspail.

Tél : 01 56 71 41 51

PMI Aristide Briand : 183 avenue Aristide-Briand. Tél : 01 56 71 41 52

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30.

Maison médicale de l'enfant :

1 ter rue Camille-Desmoulins.

Tél : 01 47 40 02 82

# À chaque famille son mode de garde

## Comment inscrire son enfant en crèche ?

Pas besoin d'attendre l'heureux événement ! Toute demande de place en crèche – qu'elle soit municipale ou départementale - se fait à partir du septième mois de grossesse sur le site du département du Val-de-Marne ([valdemarne.fr](http://valdemarne.fr)). Les parents doivent se munir de leur dernier avis d'imposition sur le revenu. Pour confirmer la demande de place, il est impératif de fournir l'acte de naissance dans le mois qui suit la naissance de l'enfant. Une fois le dossier rempli, il est étudié par une commission regroupant les élus et les services départementaux et municipaux. Lors de cette commission, plusieurs aspects sont pris en compte, comme les revenus des parents, la situation familiale, les horaires de présence, la mixité...

## Comment trouver une nounou ?

Les assistantes maternelles, agréées par le département, accueillent à leur domicile un ou plusieurs enfants. Les gardes d'enfants à domicile s'occupent, elles, d'un ou plusieurs enfants chez

les parents, en garde unique ou partagée. Les parents qui emploient une assistante maternelle ou une garde d'enfant perçoivent des aides de la CAF et, sous conditions de ressources et de 120 heures minimum de garde par mois, peuvent demander l'aide municipale à la garde du petit enfant si la professionnelle est cachanaise. Les parents peuvent prendre rendez-vous avec le Relais petite enfance (RPE) qui les accompagne pour les démarches à effectuer. Une liste d'assistantes maternelles agréées et de gardes d'enfants à domicile est également disponible sur [monenfant.fr](http://monenfant.fr). ■

➤ **Plus d'infos**  
sur [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)

### 22 000 euros

c'est le coût moyen d'une place en crèche municipale pour la Ville.

**40 %** est pris en charge par la CAF.

## Émilie & Alexandre Parents de Lucas, 6 mois.



© Alain Jégou

« Notre fils Lucas est gardé par Muriel, une assistante maternelle qui s'est déjà occupée de

notre fille âgée aujourd'hui de quatre ans et demi. Alors que nous avons envisagé la crèche, nous avons choisi ce mode de garde sur les conseils de notre pédiatre. Ce qui nous a plu, c'est que Muriel ne s'occupe que de quatre enfants et qu'elle peut pleinement se consacrer aux petits. Nous lui confions Lucas à 8h30 le matin et nous venons le chercher vers 18h. La journée est bien rythmée entre sieste, activités et jeux, promenades au parc ou au RPE où Lucas peut jouer avec d'autres enfants. »

## Boubacar

Père de Ouleymatou, 2 ans



© Alain Jégou

« Comme ma femme et moi travaillons, il était nécessaire de faire garder notre fille. Nous avons fait notre demande en ligne et avons eu des rendez-vous à la mairie. L'année dernière notre demande a été

refusée mais, cette année, nous avons eu le bonheur d'être acceptés. Dans la mini-crèche Volti, notre fille se retrouve avec d'autres enfants et cela la prépare à l'entrée à la maternelle. Nous voyons son évolution. Les premiers temps, Ouleymatou pleurait, alors qu'aujourd'hui elle est vraiment pressée de retrouver ses copines et copains. L'équipe est très professionnelle, c'est très rassurant. »

## Charlotte

Mère de Marceau, 2 ans



© Alain Jégou

« Recommandée par des amis, Lydia est désormais notre garde d'enfants à domicile. Certes, cela représente un coût mais nous sommes très contents de ce choix qui était initialement plus rassurant et se

révèle également très favorable au développement de notre enfant. Marceau fait beaucoup d'activités et rencontre des enfants, notamment au Relais petite enfance que fréquente Lydia. Ce mode de garde est un vrai confort pour nous : le matin, quand Marceau dort, nous n'avons pas à le réveiller et le soir, quand nous rentrons, vers 19h, il est déjà en pyjama ! »



Les bibliothèques de Cachan organisent régulièrement des temps de lecture.



© Michel Auvercière

## La lecture pour s'ouvrir au monde

**La Ville met en place une myriade d'activités pour les plus petits. Parmi elles, la lecture à la bibliothèque centrale où un espace est désormais dédié aux 0-3 ans.**

**E**n ce samedi après-midi, Rachel, maman d'une petite Rosalia de deux ans et demi, vient passer avec sa fille un moment dans le calme de la bibliothèque centrale. Gardée à la crèche Cousin-de-Méricourt, elle y « adore » les activités de lecture qui lui sont régulièrement proposées. Aussi, Rachel aime venir le samedi après-midi passer un moment avec sa fille : « Elle est enchantée, surtout si nous venons avec des copines ». Chose désormais reconnue : le contact avec les livres dès le plus jeune âge favorise grandement l'apprentissage de la lecture. C'est un des axes majeurs des actions menées par les bibliothécaires de la Ville qui organisent des ateliers ouverts à tous. Ils se rendent également dans les crèches de Cachan, travaillent avec le Relais petite enfance et accueillent, dans les trois bibliothèques, les assistantes maternelles pour des activités de lecture.

### Un agréable coin lecture installé pour les tout-petits

Blotti dans les bras de Marie, sa maman, dans un coin de la bibliothèque centrale, Paul, âgé de quatre ans et désormais en maternelle, écoute attentivement

une histoire. Pour Marie, enthousiaste, « venir ici les après-midis d'hiver, c'est vraiment très agréable. » Juste à côté, Zineb accompagne Nistrine. Ensemble, ils feuilletent les livres jeunesse dans l'espace récemment réaménagé pour les plus petits. Ce lieu lumineux se veut également très « cosy ». Agrémenté de

coussins et de petites chaises vertes, jaunes ou roses, il offre une qualité de lecture nouvelle. « Avant c'était un peu sombre, confie la maman. Aujourd'hui c'est beaucoup plus convivial avec de belles couleurs. » Mais « chuut », semble dire le regard réprobateur d'un petit garçon qui marche à peine : ici on lit ! ■

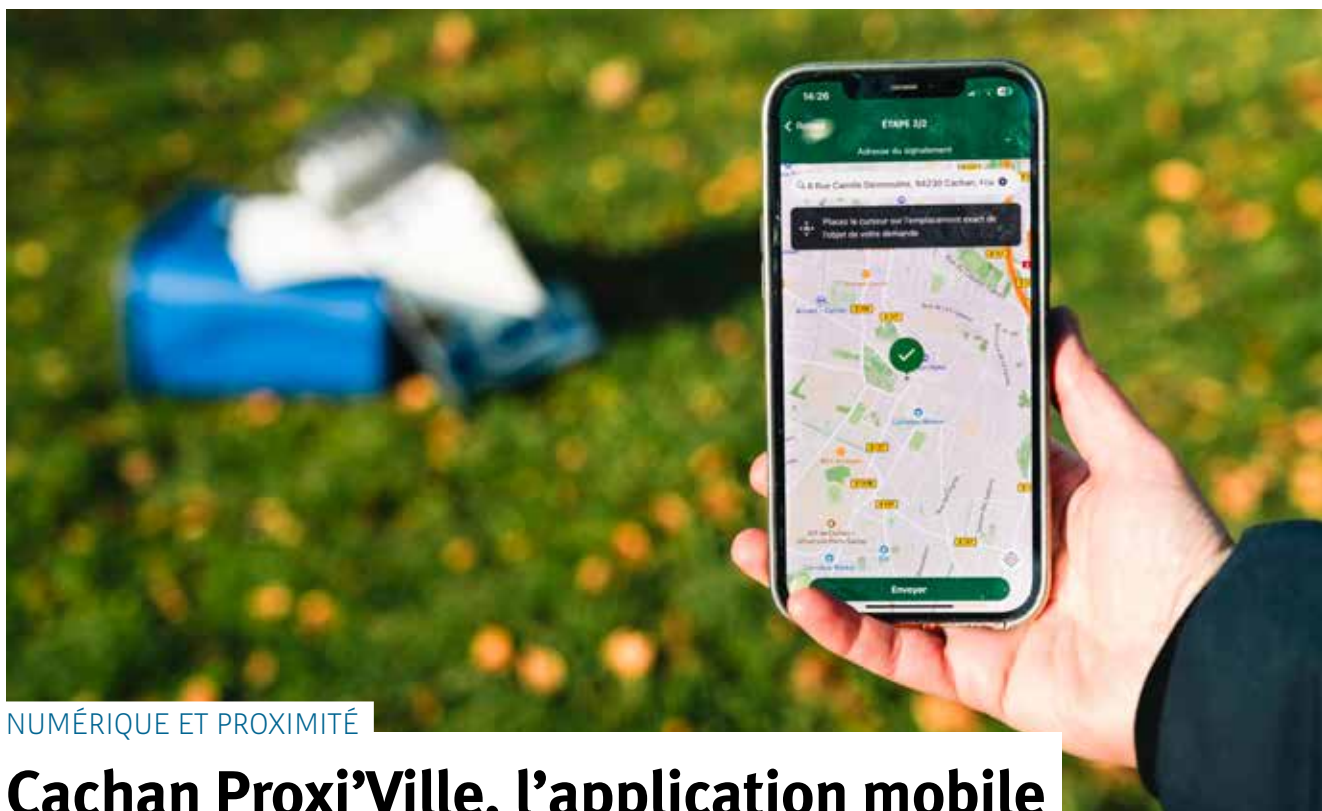
### Nature, culture, peinture... Le plein d'activités

Les centres socioculturels - Cousté, La Plaine et Lamartine -, les bibliothèques municipales, le service des espaces verts, le cinéma La Pléiade, le théâtre Jacques Carat, proposent tout au long de l'année de nombreuses activités d'éveil pour les enfants cachanais de 0 à 3 ans, que ce soit dans les crèches, avec les assistantes maternelles ou pour les autres enfants accompagnés par leurs parents. Plantation de jeunes pousses avec les jardiniers

de la Ville ou séances de cinéma pour les plus petits à La Pléiade, ateliers au théâtre ou encore activités manuelles... Les parents cachanais peuvent trouver de quoi occuper leurs enfants et profiter pleinement d'un moment de complicité avec leurs petits le temps d'une activité encadrée par des professionnels, éducateurs sportifs, spécialistes de la nature ou médiateurs culturels.

**+ Plus d'infos**

Rendez-vous sur [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)



NUMÉRIQUE ET PROXIMITÉ

## Cachan Proxi'Ville, l'application mobile pour prendre soin de notre cadre de vie

**Depuis le début du mois, les Cachanaises et les Cachanais peuvent télécharger l'application Cachan Proxi'Ville sur leur smartphone, une solution de signalement citoyen pour améliorer le cadre de vie.**

**D**épôt sauvage, animal errant, graffiti, fuite d'eau sur la voirie, bouche d'égout descellée, éclairage défaillant... Autant de petits irritants qui peuvent impacter notre quotidien dans l'espace public et qui nécessitent une intervention. Depuis 2020, près de 3500 signalements ont ainsi été recueillis et traités via le formulaire de contact de la Ville. Pour gagner en efficacité, la Ville de Cachan a donc décidé de travailler à un nouvel outil, l'un des engagements pris lors de la démarche *Parlons ensemble de Cachan* en 2024. Elle a ainsi lancé l'application Cachan Proxi'Ville, une solution participative moderne et simple à utiliser. Le principe ? Transmettre efficacement et directement aux services de la Ville les demandes, et ainsi, améliorer, ensemble, notre cadre de vie. Avec précision, cet outil permet une géolocalisation immédiate et grâce à la possibilité de qualifier l'irritant, la Ville peut dépêcher sur place le service adéquat pour résoudre

la gêne. Le cas échéant, les agents de la Ville préviennent immédiatement les opérateurs qui ont la charge de certaines thématiques, comme le Grand-Orly Seine Bièvre pour les collectes de déchets et d'encombrants. Le but ? Rendre les rues de notre ville plus agréables à vivre grâce à la résolution rapide et efficace des signalements des habitants.

### Proximité et participation citoyenne : les clés d'une ville apaisée

Les communes sont le premier interlocuteur de proximité des habitants. « Pour répondre au besoin grandissant de dialogue entre les habitants et la collectivité, nous avons travaillé, dès 2020, à nous rapprocher encore plus des Cachanais qui sont profondément attachés à leur environnement et à la qualité de leur service public », note Emmanuelle Mazuet, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et à la proximité des services publics. Cachan

est aujourd'hui reconnue comme une ville fleurie - une quatrième fleur lui a été de nouveau décernée par le Jury des Villes et Villages de France en 2024 -, de quoi continuer à prendre soin des espaces publics, de la nature en ville et du cadre de vie des habitants. Moyen simple pour les Cachanaises et Cachanais d'interagir avec leur Ville pour améliorer leur cadre de vie : la solution digitale pour smartphone, pratique, intuitive et... dans la poche ! Cachan renforce ainsi la proximité 2.0 entre habitants et Ville. Et pour ceux qui n'utiliseraient pas de smartphone, il est à noter la création prochaine d'un nouveau formulaire sur le site Internet de la Ville, permettant une fois encore de centraliser les demandes.

### Une appli simple à utiliser

Après avoir installé l'application sur son smartphone, on peut se créer un compte - afin de garder l'historique de ses signalements et pouvoir suivre



l'avancée des traitements des signalements antérieurs - ou cliquer directement sur « Signaler un problème ». Reste ensuite à choisir la catégorie du problème à résoudre - eau, éclairage, espace vert, hygiène, animaux, propreté, déchets - et à joindre une photo pour permettre aux agents de bien situer la problématique. Pas besoin d'entrer d'adresse, l'application intègre la géolocalisation. Il est néanmoins possible de géolocaliser manuellement son signalement si l'on ne l'a pas fait au moment de la prise de vue. Une fois cette démarche effectuée, le contributeur reçoit un message de la Ville confirmant la bonne réception du signalement. Sous 24 heures ouvrées, la Ville avertit le service concerné par la demande. Dans un deuxième temps, l'utilisateur est prévenu de la bonne résolution du problème. Si cette solution est lancée en ce mois de février, des testeurs volontaires font depuis plusieurs mois leurs retours à la Ville. L'application Cachan Proxi'Ville a pu ainsi évoluer rapidement au gré des observations du panel de testeurs. Enfin, l'application permet aussi de se renseigner sur les menus de la restauration scolaire, de vérifier les jours de collecte des déchets ou encore même de découvrir quelques actualités de la Ville. Une appli pour tous et pour tous les jours. ■

#### + Plus d'infos

Pour télécharger l'application, se rendre dans son App Store ou Google Play Store et installer l'application Cachan Proxi'Ville. Plus d'infos sur [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)



## Nirina, habitante et membre du conseil de quartier de La Plaine, bêta-testeuse de Cachan Proxi'Ville



© Nirina Rakotozavo

« Très pratique ! C'est vraiment le mot pour décrire cette application très intuitive. Remplir le formulaire, insérer un commentaire, prendre la photo se fait de manière fluide. Par ailleurs, le fait que la Ville revienne vers nous dans un délai

court est très rassurant, on se sent écouté. Il m'est arrivé de signaler des fils électriques qui dépassaient d'un poteau, une équipe a été dépêchée sur place dans les

jours qui ont suivi. Une autre fois, j'ai signalé le vol d'un panneau de rue. Très vite, des agents sont venus pour le remplacer. Et si cela ne relève pas de la compétence de la Ville, comme le mobilier des bailleurs sociaux ou les déchets collectés par Grand-Orly Seine Bièvre, la Ville appuie notre demande et les informations remontent plus rapidement. Des voisins m'ont déjà demandé de signaler, pour eux, des anomalies sur la voie publique. Cette application numérique favorise le lien qui lui, reste bien humain ! »

# Ligne 15 Sud : le point sur les travaux

**Annoncée d'abord fin 2025, l'arrivée de la ligne 15 Sud en gare d'Arcueil – Cachan a été repoussée de quelques mois. Un chantier d'envergure qui devrait prendre fin à l'été 2026.**



ce qui touche à la billettique devraient être installés au mois d'avril. Patience, le résultat devrait être à la hauteur de l'attente. « Avec l'arrivée du métro à Cachan, l'intermodalité va également s'étoffer, entre évolution du réseau de bus et multiplication des stationnements et aménagements vélos. C'est une véritable chance pour les Cachanais et le développement des mobilités douces dans la ville », se réjouit David Petiot, conseiller municipal délégué aux énergies et aux mobilités. En attendant, depuis le 18 janvier, les Cachanaises et Cachanais peuvent emprunter la ligne 14 à la station Villejuif – Gustave Roussy. ■

## + Plus d'infos

Retrouvez plus d'infos sur l'avancée du chantier et inscrivez-vous à des visites commentées sur [sgp.fr](http://sgp.fr) ; Prochaines visites : 5 et 19 mars 2025.

Les lettres sont d'ores et déjà posées sur la façade de la future gare Arcueil – Cachan. « L'arrivée du métro est très attendue par les habitants. Nous avons avec les élus - et particulièrement Jean-Yves Le Bouillonnet, mon prédécesseur -, pesé pour la création de la ligne et l'arrivée du métro », explique Hélène de Comarmond, maire de Cachan. De quoi trépigner d'impatience à l'idée d'emprunter prochainement la ligne 15 Sud qui permettra de passer de Pont de Sèvres à Noisy-Champs en moins de 40 minutes. Il faudra néanmoins patienter jusqu'à l'été 2026. « La construction d'une ligne de métro de 33 km, 100 % automatique, capable de rouler à plus de 110 km/heure requiert une technicité et une ingénierie d'une grande complexité. Notre première responsabilité est de vous livrer un métro parfaitement sûr et fiable », note Jean-François Monteils, président du directoire de la Société des Grands Projets (SGP). Un planning révisé pour davantage de sécurité sur la ligne, et un chantier encore en cours au sein de la gare.

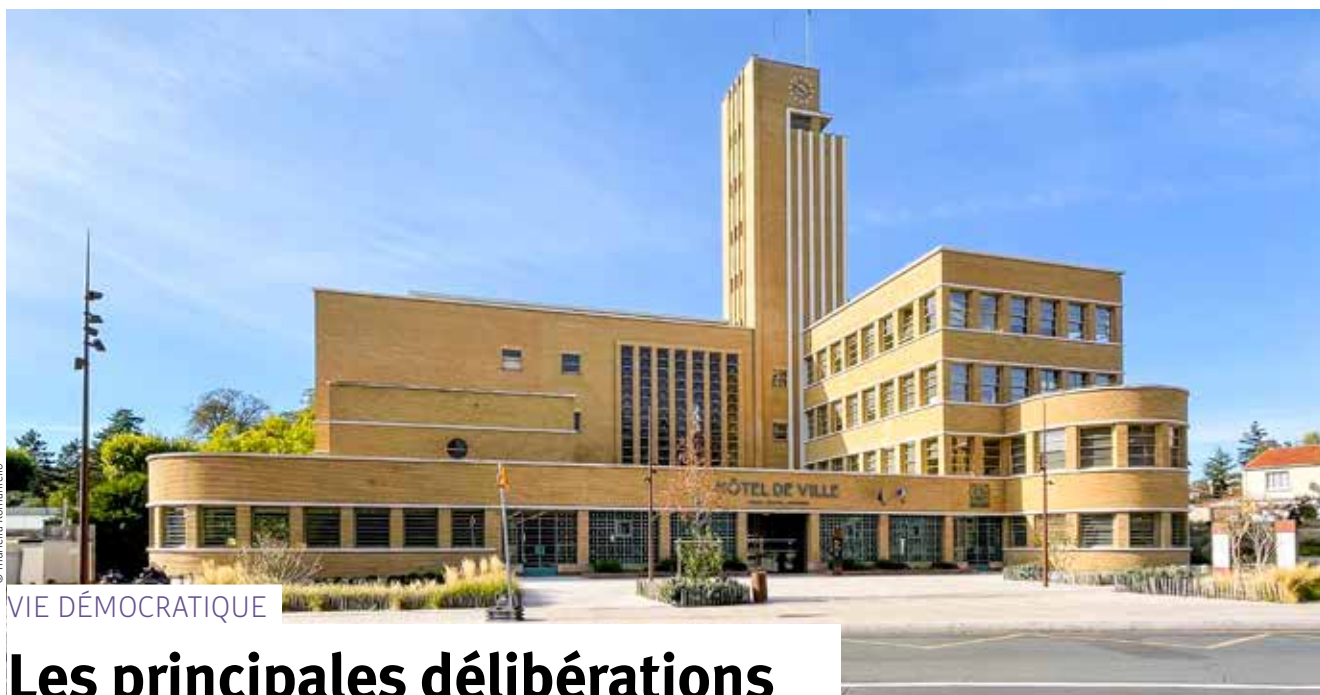
## Des aménagements dans la gare

Si l'essentiel des travaux a déjà été réalisé dans les tunnels et sur les lignes, la SGP a encore besoin d'effectuer des essais depuis le centre d'exploitation de Champigny-sur-Marne jusqu'à la gare de Pont de Sèvres, en passant par la gare Arcueil – Cachan. Par ailleurs, les travaux battent leur plein dans la gare même. Selon la SGP, les compagnons

sont attelés à la pose des faux plafonds, le revêtement mural bleu du puits central est terminé, et la ventilation, l'éclairage ou encore le système de sécurité incendie sont en cours d'installation. La pose des six derniers escaliers mécaniques devrait être terminée fin février. Enfin, les points d'accueil, les lignes de contrôle et tout







VIE DÉMOCRATIQUE

# Les principales délibérations du conseil municipal du 12 décembre 2024

## Finances

- **À la majorité** avec 35 voix pour et 3 absentions, le conseil municipal a pris acte des actions entreprises à la suite des recommandations de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France relatives à l'examen de la gestion pour les exercices 2015 et suivants de la Ville de Cachan.

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé le versement des acomptes de subvention pour le CCAS de la Ville et l'AGAESCC.

## Habitat et logements

- **À la majorité** avec 35 voix pour et 3 absentions, le conseil municipal a accordé une garantie d'emprunt à Valdevy pour des travaux de résidentialisation de 104 logements situés du 31 au 45 avenue de Lattre-de-Tassigny

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé une garantie d'emprunt à 1001 Vies Habitat pour l'acquisition et l'amélioration de 26 logements collectifs et de 31 emplacements de stationnement en sous-sol, situés au 7-11 rue de Mirabeau.

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la désaffectation par anticipation et le déclassement par anticipation des volumes provenant des parcelles B 138 et 68 sises avenue Léon-Eyrolles

puis leur cession en vue de la réalisation d'une opération de logements.

- **À la majorité** avec 35 voix pour et 3 absentions, le conseil municipal a autorisé CDC Habitat Social à déposer toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la réalisation de l'opération résidentielle rue Guichard d'environ 44 logements locatifs sociaux, d'un local d'activités d'environ 1000 m<sup>2</sup> et d'environ 31 places de stationnement sur un niveau de sous-sol.

## Commerces

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a émis un avis favorable à la liste suivante des dérogations au repos dominical au titre de l'année 2025 :

- Les 5, 12, 19 janvier, 2 mars, 27 avril, 31 août, 7 et 14 septembre, 7, 14, 21 et 28 décembre 2025 pour les établissements de commerce de détail à prédominance alimentaire, sous réserve d'avis conforme de la Métropole du Grand Paris ;
- Les 14 et 21 décembre 2025 pour les établissements de commerce et réparation de motocycles.

## Sports

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé les pièces du marché de

maîtrise d'œuvre pour la construction de nouveaux vestiaires et du club house du stade Dumotel.

## Solidarités

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a adopté une nouvelle convention avec l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL).

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la signature de quatre conventions d'objectifs et de financements avec la CAF portant sur l'accueil périscolaire, extrascolaire, ados et relais petite enfance.

## Politique de la Ville

- **À la majorité**, avec 35 voix pour et 3 contre, le conseil municipal a approuvé la signature de la convention relative à l'utilisation de l'abattement Taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) pour le quartier prioritaire La Plaine, en partenariat avec Valdevy. ■

✚ Plus d'infos  
[ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)

**Le prochain conseil municipal  
aura lieu le 13 février.**

**PRÉVENTION****Frelons asiatiques : c'est le moment d'agir**

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui menace la biodiversité en s'attaquant aux abeilles, principaux insectes pollinisateurs. La période actuelle est stratégique pour détruire les nids primaires qui assurent les premières pontes. Engagée dans la lutte contre ce nuisible, la Ville procède à la destruction des nids et pratique le piégeage ciblé avec des appâts. Elle met aussi gratuitement à disposition des habitants des pièges réutilisables et faciles à installer. Ils sont disponibles au service communal d'hygiène et de santé (SCHS). Le retrait s'effectue sans rendez-vous, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



© Boviva

**PROPRETÉ URBAINE****Halte aux mégots**

Un mégot jeté par terre termine souvent dans la mer, emporté par les eaux usées, libérant au passage nombre de matières toxiques. La Ville de Cachan s'engage à combattre cette pollution par plusieurs leviers. Des cendriers de poche sont ainsi distribués par le service communal d'hygiène et de santé (SCHS) et des cendriers de rue sont désormais déployés dans plusieurs lieux de la ville. Enfin, les mégots sont, depuis cette année, emportés dans des centres de recyclage pour être reconditionnés en objet du quotidien. N'hésitez pas à rapporter vos mégots au SCHS pour un geste écologique et de salubrité publique. Arrêter de fumer peut aussi être une solution...

**+ Plus d'infos**

Service communal d'hygiène et de santé, 3 rue Raspail.  
Tél : 01 49 69 80 44



SERVICE PUBLIC

© Tatjana Meininger

**La régie publique de l'eau souffle sa première bougie**

**Il y a un an, le réseau et la distribution d'eau potable à Cachan passaient en régie publique, avec la création d'Eau Seine & Bièvre. Une transition aussi attendue que réussie !**

C'est ce qu'on appelle un baptême du feu. Quelques jours à peine après le passage en gestion publique de l'eau potable, une vague de froid s'abat-tait, provoquant gels et fuites dans les canalisations. « La plupart de nos équipes n'étaient là que depuis le 1<sup>er</sup> décembre mais elles ont fait preuve d'une grande abnégation », raconte Quentin Deffontaines, directeur d'Eau Seine & Bièvre. Un an plus tard, malgré ces premiers soubresauts, le passage en régie publique a su tenir ses promesses.

**Des tarifs plus justes et solidaires**


La première décision de la régie a été de geler les tarifs de l'eau potable, en 2024 comme en 2025. Les abonnés ne s'en sont pas forcément rendu compte car le coût de l'assainissement - qui ne dépend pas de la régie - s'est, lui, accru. Sans cela, la note aurait été plus salée : de l'ordre de 8 % dans les communes restées au sein du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDF). En parallèle, le dispositif S'Eaulidaire - d'aide aux foyers en difficulté - a été instauré et confié aux centres communaux d'action sociale (CCAS), avec une enveloppe budgétaire doublée. « Nous souhaitons aussi avoir une régie plus démocratique, rappelle Julien

Jabouin, adjoint à la maire en charge de la transition écologique, du défi climatique et de la nature en ville. *Un comité citoyen a été créé et deux de ses membres siègeront au conseil d'administration avec une voix délibérative.* »

**Une ressource mieux préservée**

Pour préserver ce patrimoine commun et cette ressource vitale, un ambitieux programme de renouvellement des canalisations a par ailleurs été lancé, parallèlement à des opérations de sensibilisation aux gestes utiles. Un partenariat avec l'Exploradôme permet, quant à lui, l'animation d'ateliers en milieu scolaire. Enfin, les villes de Villejuif et d'Athis-Mons intégreront la régie publique en 2026. Selon Quentin Deffontaines, « cela va permettre de tisser un réseau plus cohérent et faciliter sa connexion avec celui d'Eau de Paris » pour diversifier à terme les sources d'approvisionnement. Le passage en régie publique n'a ainsi pas fini de porter ses fruits. ■

**+ Plus d'infos**

Eau Seine & Bièvre. Tél. : 01 80 36 91 94  
 [www.esb.eauxseinebievreorge.fr](http://www.esb.eauxseinebievreorge.fr)  
[ou.regie.eau@grandorlyseinebievre.fr](mailto:ou.regie.eau@grandorlyseinebievre.fr)





© La Cachalote

ARTISANAT

## La Cachalote, la bière qui fait mousser Cachan !

**Dans un garage du quartier du Coteau, à deux pas de l'aqueduc qui orne fièrement les étiquettes de leurs bouteilles, trois amis se sont lancés en 2022 dans une aventure pétillante : ouvrir une micro-brasserie à Cachan.**

L'idée a germé en 2020 dans la tête de Gihad Dargazanli. Depuis 5 ans déjà, il brasse dans son garage, pour le plaisir et pour ses proches. Alors quand son entreprise annonce un plan social, il décide de sauter le pas, avec le soutien de ses amis de 30 ans, Eykmar Fett et Pierre Point. « En 2021, j'écris le projet, achète les machines, élabore les recettes. Ça empêche un peu de dormir ! », se souvient Gihad. Le 17 mars 2022, pour la Saint-Patrick, la Cachalote est lancée au bar cachanais La Réserve de Fred.

### Une démarche gustative

Si Pierre Point est chef d'entreprise, ses deux compères sont chercheurs en chimie. Le secret de la Cachalote ? L'eau. « Historiquement, explique Eykmar, les brasseries s'installaient sur des sources et chacune donne son type de bière », en fonction de sa teneur en minéraux. Eux la purifient en amont, avant d'y réintroduire l'exacte quantité de sels minéraux nécessaires au résultat voulu. De ce procédé naissent quatre créations singulières : une blonde légère, une IPA aux arômes complexes d'agrumes et de résineux, une blanche estivale au léger parfum de coriandre et une ambrée aux notes de caramel et cacao. Les étiquettes, ornées

d'un aqueduc stylisé, sont, elles aussi, un produit quasi local puisque créées par Juliette Nier, graphiste de Bourg-la-Reine. Entre 2022 et 2024, la brasserie est passée de 70 hectolitres annuels à 105, vendus à des clients cachanais déjà fidèles. « Il y a un engouement, avec un fort attachement à un produit local, se réjouit Pierre Point, mais nous ne sommes pas dans une course au volume car il n'y a pas de dimension lucrative derrière. En fin de carrière tous les trois, nous le faisons avant tout pour le plaisir et dans une démarche gustative. » Leur objectif à long terme ? « Le graal, poursuit l'entrepreneur, serait d'identifier une équipe de jeunes à qui nous pourrions transmettre ».

Une belle idée, pour que ce savoir-faire se perpétue, pour le plus grand plaisir des amateurs cachanais. ■

### + Plus d'infos

Contact : [contact@cachalote.fr](mailto:contact@cachalote.fr), Instagram : [la\\_cachalote](https://www.instagram.com/la_cachalote)

Points de vente à Cachan : La Réserve de Fred, Chez Thom, Biomonde, Brûme, Elle a du Vin, théâtre Jacques Carat, Maison Bertacco, Coqueli'Coop...

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

## SOLIDARITÉS

### Bourse aux vêtements

À vos placards ! Que vous décidiez de les vider pour vendre vos vêtements ou pour en acheter de nouveaux, filez à la bourse aux vêtements organisée par l'association Cachan solidaire agir ensemble (CSAE). Les stands seront installés à la grange Joséphine Loupy située au 2 rue Gallieni, face à l'hôtel de ville, le **vendredi 14 mars** de 10h à 20h, le **samedi 15 mars** de 10h à 18h et le **dimanche 16 mars** de 10h à 18h. Les dépôts de vêtements s'effectueront, eux, le **jeudi 13 mars** de 9h30 à 18h. Enfin, la restitution et le paiement des ventes auront lieu le **mardi 18 mars** de 15h à 18h. Les articles et les sommes non repris le mardi soir seront redistribués aux associations participantes.

### + Plus d'infos

[cachansolidaire-csae@orange.fr](mailto:cachansolidaire-csae@orange.fr)

## SECONDE MAIN

### vide-grenier : les inscriptions sont ouvertes



© Henri Perron

Que faire des jouets des enfants qui ont grandi ou du service à vaisselle qui n'a jamais servi ? Vous pouvez faire des heureux en les revendant au vide-grenier de Cachan qui se tiendra le **22 mars** prochain dans le centre-ville. Pour cela, il suffit de réserver son emplacement (18 € les 2 mètres pour les Cachanais), avant le 18 mars. Les inscriptions peuvent s'effectuer en ligne sur le site de l'organisateur ou par courrier (cachet de la poste faisant foi).

### + Plus d'infos

[ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)  
[www.mandon.fr](http://www.mandon.fr)



**EXPOSITION****Des machines volantes à l'Orangerie**

Plongez dans l'univers fascinant des artistes Jérôme Gelès et Fernando Araya avec leur exposition « Machines volantes, maquettes urbaines et sculptures animées », à découvrir à L'Orangerie du 10 février au 5 avril 2025. Ces deux artistes, utopistes et inventeurs dignes du concours Lépine, collaborent régulièrement pour donner vie à des œuvres uniques : architectures miniatures en bois, machines volantes improbables et sculptures animées composées d'objets familiers détournés. Leur approche artistique, à la fois critique et poétique, met en lumière les travers d'une société de consommation globalisée tout en ouvrant une réflexion sur les enjeux écologiques.

**+ Plus d'infos**

Du 10 février au 5 avril à l'Orangerie, 15 rue Gallieni. Vernissage le jeudi 13 février 2025 à 19h à l'Orangerie.

**SPECTACLE****Un évadé sur les planches**

Ancien braqueur fiché au grand banditisme, Michel Vaujour parvient à s'échapper de prison à cinq reprises. Il passera quelque 27 années derrière les barreaux avant de sortir par la grande porte. La compagnie cachanaise Liba Théâtre de Jean-Michel Vier, actuellement en résidence à Cachan, adapte le film de Fabienne Godet, *Ne me libérez pas, je m'en charge*, et donne à voir, à travers le destin du braqueur, une puissante réflexion sur la liberté et la puissance des sentiments. À ne pas rater !

**+ Plus d'infos**

Les 13 et 14 février au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgéon. Réservations et renseignements : 01 45 47 72 41 ou [theatrejacquescarat.fr](http://theatrejacquescarat.fr)



SOLIDARITÉ

## La culture en partage

**Acheter une place de spectacle pour une tierce personne qui ne pourrait pas se l'offrir. C'est le principe du « billet suspendu », pratiqué par plusieurs institutions culturelles en France. Parmi elles, le théâtre Jacques Carat de Cachan.**

Vous connaissiez certainement le « café suspendu », peut-être moins le « billet suspendu ». Fruit de la volonté de rendre la culture accessible à tous, et en complément du travail avec des partenaires sociaux tels que Culture du cœur, le théâtre Jacques Carat a mis en place les billets suspendus en 2021. Inspiré du *caffè sospeso\** napolitain, qui consiste à commander un café et en réserver un deuxième à un client démuné, le « billet suspendu » permet de créer une chaîne de solidarité culturelle. Une personne achète une place de spectacle pour l'offrir, en partie ou en totalité, à quelqu'un qui ne peut pas se le permettre. « On donne ce qu'on veut et ce qu'on peut », précise Mélanie Cot, chargée de la billetterie des lieux. Concrètement, une petite boîte placée à l'accueil du théâtre peut recevoir les dons. Il est aussi possible d'acheter une place au théâtre ou de transformer son propre billet en billet suspendu lors d'un contretemps personnel.

**Une initiative familiale**

Avec l'épicerie du Panier solidaire, son partenaire sur ce projet, « le théâtre flèche des spectacles accessibles à toutes et à tous », explique Mélanie Cot. « L'idée est d'amener les familles au théâtre et qu'elles n'aient

pas à choisir qui, dans la famille, pourra assister aux représentations pour que tout le monde puisse s'y rendre », reprend Luc Néant, président du Panier solidaire. Le 17 novembre, 3 membres d'un même foyer ont par exemple pu assister à la création *Almataha*, mêlant hip-hop, marionnettes et théâtre d'objets. Les places offertes sont toujours à récupérer au théâtre par les bénéficiaires dont l'épicerie solidaire transmet les noms à Mélanie. « Le fait qu'ils viennent vers moi permet de créer un lien avec eux, de les familiariser avec les lieux et le spectacle vivant », note-t-elle. « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent », peut-on lire dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Ainsi, la saison dernière, 34 Cachanais ont pu bénéficier de ce dispositif solidaire. Applaudissements. ■

\*café suspendu

**+ Plus d'infos**

Sur le compte Instagram du théâtre, ou sur place du mardi au vendredi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, les soirs de spectacle 45 mn avant la représentation. Tél. : 01 45 47 72 41





© Henri Perrot

SPORT

## Le tennis de table a la forme olympique

**Après les exploits des frères Lebrun en tennis de table aux derniers JO, le club olympique de Cachan de tennis de table (COC-TT) connaît un réel engouement.**

**P**rolifique ! C'est le moins que l'on puisse dire à propos de la rentrée sportive du club olympique de Cachan de tennis de table (COC-TT). Avec 20 à 25 % de nouveaux licenciés, le COC-TT compte désormais près de 180 membres. Les performances de l'équipe de France aux Jeux olympiques de Paris 2024, avec notamment les médailles de Félix et Alexis Lebrun, ont suscité un véritable engouement. « Les exploits des frères Lebrun et la médiatisation de notre sport ont donné plus de visibilité à notre discipline, confirme Nicolas Royon, dirigeant bénévole du club cachanais. Des adultes, mais surtout de nombreux jeunes de moins de dix ans, nous ont rejoints cette saison. »

### Plus de temps pour former les jeunes

L'arrivée de très jeunes pratiquants est sans conteste une bonne nouvelle même si elle n'est pas sans quelques inconvénients. Bonne nouvelle, car les éducateurs du club pourront travailler sur le long terme. « Avec davantage d'enfants âgés de 6 à 10 ans, nous allons pouvoir prendre plus de temps pour former et accompagner ces graines de sportifs dans leur progression », explique Nicolas Royon. Répartis selon leurs niveaux et leurs envies, les jeunes pongistes de cette « génération

Lebrun » vont avoir le loisir d'apprendre les techniques de ce sport. De nouveaux talents pourraient émerger, à l'image de James Boucher, âgé de seulement 11 ans, qui vient d'intégrer le niveau national en tournoi individuel.

### Des créneaux horaires supplémentaires

La salle Jean-Claude Wagner, en centre-ville, ne désemplit pas. Les seize créneaux horaires prévus pour les entraînements, ou le loisir, affichent complets. « Nous réfléchissons à trouver des solutions pour accueillir correctement d'autres amateurs », indique Nicolas Royon. Fin décembre 2024, lors d'une rencontre avec les responsables du COC Tennis de Table, la Ville a proposé des créneaux horaires supplémentaires au Centre sportif Jesse Owens. Cela pourrait permettre au COC-TT de poursuivre ses activités dans des conditions quasi optimales. Une excellente nouvelle pour ce club engagé dans différents championnats et dont six équipes défendent les couleurs de la ville tout au long de la saison.

### + Plus d'infos

Club olympique de Cachan-Tennis de table  
Tél. : 09 52 55 79 23 ou cocachantt.fr

## FUTSAL

### Tournoi amical au gymnase Jesse Owens

Né en Uruguay et au Brésil dans les années 1930, le futsal en France jusqu'à attirer quelque 30 000 licenciés. **Samedi 15 et dimanche 16 février de 9h à 18h**, le Club olympique de Cachan (COC) organise deux journées dédiées au futsal au gymnase Jesse Owens. Ce tournoi amical réunit les jeunes âgés de 8 à 12 ans. Le samedi est réservé aux matchs des garçons de l'école de foot quand les filles de l'U13, elles, dribbleront le dimanche. Venez donc encourager ces graines de champions !

### + Plus d'infos

Tél. : 09 52 55 79 23 ou sur facebook  
@COC-Club olympique de Cachan

## CINÉMA

### Des voix au cinéma



© DR

Avec le programme « Viva l'Opéra », le cinéma La Pléiade propose d'assister à une représentation à l'opéra (presque) comme si vous y étiez. **Le jeudi 27 février** à 19h sont retransmis *Les Contes d'Hoffmann* mis en scène par Damiano Michieletto au Royal ballet & opéra de Londres. Ce célèbre opéra, est signé Jacques Offenbach, qui s'y remémore ses années d'étudiant et les femmes qu'il a aimées. Un spectacle grandiose, de près de 4 heures (incluant 2 entractes), servi par des mélodies inoubliables.

### + Plus d'infos

Cinéma La Pléiade,  
12 av. Cousin de Méricourt.  
Tél. : 01 46 65 13 58  
Tarifs disponibles sur  
cinema-lapleiade.fr





# Rencontre

## Pauline Buet, l'art d'en jouer

**Lauréate de concours internationaux, premier prix du concours international de musique de chambre de Trondheim, Pauline Buet, violoncelliste archet douée et enjouée, se produit sur les scènes majeures du monde, de France mais aussi dans sa ville, à Cachan.**

**A**près 33 représentations au théâtre du Châtelet pour *Les Misérables*, la comédie musicale de tous les records, Pauline Buet n'a pas oublié le théâtre Jacques Carat dans sa tournée classique. En 2023 déjà, avec David Violi, au sein de l'ensemble I Giardini (fondé en 2011), elle y présentait un programme dédié à Chopin et Poulenc. Cette année, l'ensemble a choisi Chausson et surtout Fauré, dont la violoncelliste et le pianiste sont fous. « *Jouer au théâtre Jacques Carat, c'est la grande classe et sa programmation est d'une grande qualité* », déclare celle qui, pourtant, écume les lieux les plus prestigieux du monde : Cité interdite, théâtre des Champs-Élysées, Villa Médicis... et même l'auditorium Pierre-Bergé de la Villa Majorelle où personne n'a jamais été autorisé à jouer et enregistrer ! Reste qu'être « *accueillie à domicile est un énorme luxe.* » Habitante de la ville depuis quatre ans, la musicienne y a débuté récemment la danse hip-hop. À voir sa chorégraphie échevelée sur *Fame* postée sur Instagram, la virtuose possède également quelques talents. Et pas mal d'humour ! Une note « *nécessaire dans un monde professionnel si exigeant* ». Loin de se prendre au sérieux, elle enjoint « *à dépasser la compétitivité, une aptitude inculquée au CNSM\** ». À sa sortie, Pauline se perfectionne à l'Escuela Superior de Música Reina Sofía (Madrid), à la Hochschule für Musik (Leipzig), à la Chapelle Musicale Reine-Elisabeth (Bruxelles) et travaille entre autres avec la violoncelliste de renom Emmanuelle Bertrand.

### Joie du jeu

Avec une mère violoncelliste, un père baryton, un frère aujourd'hui bassiste dans l'orchestre du Luxembourg, et une sœur aînée à qui, toute petite déjà, elle piquait le violoncelle, sa voie était toute tracée. Dans cet environnement, elle a eu « *cette chance de savoir très tôt ce qu'(elle) voulait faire* ». Une vocation qu'elle explique aussi grâce à des liens du son noués *in utero*. Un peu plus tard... à 3 ans, Pauline suit l'enseignement maternel « *très ludique, à base de plaisir du jeu, d'écoute et de découverte* ». Cette joie de jouer, elle la transmet à son tour, par le biais de son violoncelle. Cet instrument serait celui

qui s'approcherait le plus de la voix humaine. « *Il cherche à raconter quelque chose* », note la musicienne. Cette joie encore lui dicte ses choix entre projets qu'elle mène autour de la musique classique ou romantique et sa prédilection pour les formations chambristes. « *La musique de chambre est l'endroit où je me sens dans mon élément. Elle nécessite de savoir s'exprimer tout en laissant la place à l'autre. J'aime l'idée de former un petit groupe au service de la musique. L'engagement de chacun y résonne. Une expérience passionnante où s'opèrent des échanges, une recherche de l'humanité de chacun. Comme dans la vie !* »

“Jouer au théâtre Jacques-Carat, c'est la grande classe.”

### Variété des registres

Comme la nouvelle génération de musiciens classique, l'artiste mêle créations d'aujourd'hui et répertoire d'hier. Elle collabore avec des artistes aux univers musicaux différents (Juliette Armanet, Alain Souchon, Michel Jonasz). En revanche, la composition, elle la laisse à son compagnon, Emmanuel Touchard, avec qui elle poste de petites facéties vocales sur les réseaux. Et I Giardini consacre l'album, *The Wheel* (2024) à la compositrice américaine Caroline Shaw, notamment prix Pulitzer de musique. Décidément, Pauline a plus d'une corde à son violoncelle. ■

\*Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

### Bio express

2025 : sortie de *Temps des Lilas* chez Pentatone music  
2020 : I Giardini nommé aux Victoires de la Musique Classique pour *Nuits*. L'album reçoit un Choc Classica et un diapason d'or

2021 : *bleu*, enregistré au musée Yves Saint-Laurent (Marrakech)

2009 : premier Prix et Prix du Public au Concours International de Musique de Chambre de Trondheim (Norvège)

2007 : diplômée du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

1983 : naissance à Caen

Couverture - zinguerie- charpente  
Isolation - ravalement



le site web

SIRET : 847 707 197

# DIM TOITURE



☎ **06 65 70 42 46**

☎ **01 89 47 17 02**



**11 AV de la division,  
Leclerc Cachan 94230**

Ouvert 11h30-23h  
TOUS LES JOURS  
sauf Vendredi : 16h-23h

**LE PRINCE  
DU KASHMIR**

MOUSSE FRANÇAISE  
AYS

Livraison à domicile possible  
(via commande par téléphone)

14B, Av. Carot 94230 CACHAN

09 77 75 12 96  
06 64 68 17 13  
www.leprince-dukashmir.com



**ASSAINISSEMENT  
TERRASSEMENT - VOIRIE**

**Pour vos travaux**

- d'aménagements extérieurs •
- de raccordement à l'égout • création de bateau d'accès • de terrassement

**contactez :**

248, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN

Tél. : 01 49 86 08 27

Fax : 01 49 86 08 31 - E-mail : [compta@atv-tp.fr](mailto:compta@atv-tp.fr)

**Mr.Bricolage** des solutions  
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption  
du lundi au samedi

[mr-bricolage.fr](http://mr-bricolage.fr)

**Mr.Bricolage**

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



## GROUPES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### ● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

### ● Groupe Décidons notre Ville

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet

### ● Groupe Debout et Unis

- Fatoumata Bakily (présidente)
- Mohammadou Galoko
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

### ● Groupe Europe Écologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

### ● Groupe Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

### ● Groupe La France Insoumise Cachan

- Dominique Lanoë (président)
- Lionel Jeanjean

### ● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimotée

Si vous souhaitez rencontrer vos élus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à [secretariat.elus@ville-cachan.fr](mailto:secretariat.elus@ville-cachan.fr)

## Groupe socialiste et apparentés



### La culture pour toutes et tous : une priorité à Cachan

« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. » disait François Mitterrand. Ces mots résonnent dans les initiatives de notre commune en la matière. La municipalité, depuis Jacques Carat, a toujours considéré que la culture devait être au cœur de la politique communale et qu'elle devait être un bien commun, au service de l'émancipation, du vivre-ensemble et de la citoyenneté.

À Cachan, la culture est une richesse que la municipalité s'engage à rendre accessible à toutes et tous. Cette ambition se traduit par des actions concrètes en faveur de l'inclusion et du partage.

Parmi les dernières initiatives phares à souligner, l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale qui rencontre un franc succès. Ce lieu, désormais accessible sur une plage horaire élargie, en soirée et le week-end, est plébiscité par les élèves et les étudiant.e.s. qui y trouvent un environnement calme et propice à la concentration et au travail, favorisant ainsi leur réussite scolaire. De plus, la gratuité des bibliothèques-médiathèques de la commune, mise en œuvre comme nous nous y étions engagés, permet d'en profiter sans barrière financière.

Cachan met un point d'honneur à soutenir une médiation culturelle de qualité. Des expositions accessibles et des rencontres avec des artistes permettent de découvrir des univers variés, tandis que le cinéma, le théâtre et d'autres événements culturels sont pensés avec des programmations qui s'adressent à un très large public.

Les centres sociaux et culturels jouent également un rôle clé. En proposant des ateliers, des rencontres et des événements conviviaux, ils tissent du lien social tout en éveillant les curiosités pour tous les âges.

À Cachan, la culture n'est pas un luxe, mais un droit pour toutes et tous et c'est une grande fierté.

**Les élu-es socialistes et apparenté-es**

## Groupe communiste et apparentés



### LA DETTE

On nous assène un discours alarmiste à propos du remboursement de la dette publique. On nous explique que nous dépensons trop, et vivons au-dessus de nos moyens. La seule solution serait de réduire drastiquement la dépense publique.

Pourtant si l'on regarde du côté des recettes, il faut bien constater que ces dernières décennies, il s'est passé beaucoup de choses.

Ainsi :

- L'impôt sur le revenu qui comptait 14 tranches avec un taux maximal à 65 %, n'en compte plus que 5 avec un taux à 45 %
- 2010, suppression de la taxe professionnelle (moins 23 milliards).
- L'impôt sur les sociétés à 50 % en 1986, ramené à 25 %.
- Suppression de l'ISF, imposition, des dividendes, plafonnée à 30 %
- Suppression des impôts de production (CVAE) et de la taxe d'habitation. Etc.

On nous explique que la TVA compensera les pertes, mais elle ne représente plus que 27 % des recettes de l'Etat contre 47,30 % 2017. Il y a un problème de recettes manquantes.

Le discours s'accompagne de propos culpabilisateurs, nous serions l'horrible génération de profiteurs qui s'endettent sur le dos de leurs enfants et petits-enfants. Quelle honte !

Pourtant le site de l'Agence France Trésor de Bercy montre que la maturité, durée de vie de notre dette, est à ce jour de moins de 9 ans, c'est donc bien nous qui remboursons la dette.

Les gouvernements successifs ne cherchent pas à faire réfléchir la population mais à lui faire peur, et accepter une austérité renforcée.

Le débat sur la dette publique n'est pas une question budgétaire, mais un sujet hautement politique qui doit donner lieu à débat démocratique.

Le véritable enjeu à nos yeux est de se libérer de la tutelle des marchés financiers sur les États.

**Groupe communiste et apparentés**

## Groupe Décidons Notre Ville



### La participation citoyenne comme solution !

Les états généraux suite au mouvement des gilets jaunes ou la convention citoyenne sur l'écologie n'ont rien produit. Ce qui se passe depuis neuf mois bafoue le vote des Français et les attentes populaires.

Après une dissolution irresponsable, des élections législatives sans majorité nette, la constitution de gouvernements sur des bases tactiques, il ne faudra pas s'étonner si la participation aux prochaines élections s'étiole de nouveau, ou si l'extrême droite attire les déçus de la politique encore davantage.

Il est essentiel de sortir des postures électoralistes et des calculs politiques pour redonner l'espoir dans des politiques qui agissent au bénéfice des populations partout sur le territoire. L'enjeu n'est pas le nom du premier ministre, c'est une réponse aux urgences de santé, d'éducation, de justice...

Sur le plan local, l'attente est la même et les élus peuvent la mesurer à portée d'engueulade. Elle porte sur la vie quotidienne (propreté, tranquillité), les services publics locaux (école, santé...), l'évolution de l'écologie en ville et les équipements, la solidarité et le vivre ensemble. Au sein de la majorité Cachan en commun, nous nous efforçons de répondre au mieux à ces enjeux, parfois face au retrait des services de l'Etat et des autres collectivités.

Mais l'enjeu principal porte sur la méthode : savoir écouter, inviter les habitants à imaginer ensemble des solutions, optimiser le calendrier de leur réalisation.

La participation peut être la solution pour refaire société, à condition de porter l'exigence de concrétiser les attentes qui en ressortent.

Abonnez-vous à notre newsletter « Laqueduc » (le n°40 est paru en janvier).

**Les élu-es du groupe Décidons Notre Ville**  
dvn-cachan@wanadoo.fr

## Groupe Génération-s



### La ville en flammes

Imaginez la ville en flammes. Un feu qui fait 1,5 fois la taille de Paris. Les quartiers riches qui brûlent bien sûr, on parle des maisons des milliardaires aux informations. Mais les quartiers populaires, plus denses, brûlent aussi. Plus d'une douzaine de morts. A Los Angeles, il y a des feux tout le temps ; mais cette année, pas de pluie, et du vent. Selon une étude parue en 2023 dans Nature, le réchauffement planétaire a augmenté d'environ 25 % le risque de mégafeu en Californie.

D'après les données de l'observatoire européen Copernicus, l'année 2024 est la première à dépasser 1,5°C d'augmentation de la température par rapport aux niveaux préindustriels. L'objectif de l'accord de Paris, il y a 10 ans, était de ne pas dépasser cette limite.

Les conséquences du changement climatique ne sont pas linéaires. Chaque dixième d'augmentation a des conséquences en cascade. Le risque est de déclencher des « points de bascule » qui eux-mêmes aggraveront le réchauffement, comme la fonte du permafrost qui libérerait le CO2 emprisonné dans la glace.

L'augmentation des températures a des effets directs sur le risque de catastrophe naturelle. Les inondations en Espagne ou en Ardèche, un cyclone qui frappe une population pauvre et peu protégée à Mayotte, la sécheresse en Guyane. Nos villes sont mal préparées, mal construites. Les assureurs se désengagent.

Et que veut la droite ? Nier le risque, démoniser les écologistes. Démanteler le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), plutôt que le financer. Pas un mot de F. Bayrou sur l'écologie dans son discours de politique générale. Nous le paierons avec d'autres catastrophes, et d'autres morts.

**Laetitia Boutrai, Thomas Kekenbosch**  
generationscachan@gmail.com

## Groupe Europe Écologie Les Verts



### Notre système de santé doit avoir les moyens de fonctionner correctement !

L'épidémie de grippe qui frappe le pays révèle, une fois de plus, la faiblesse des moyens affectés à l'Hôpital. De nombreux établissements ont activé leur dispositif de crise Plan Blanc, qui les amène à déprogrammer des interventions chirurgicales.

Dans notre pays, 7<sup>e</sup> le plus riche du monde, les conditions de prise en charge des patient-es à l'hôpital public continuent de se dégrader. En janvier, deux jeunes femmes sont décédées après des heures passées en salle d'attente aux urgences. Alors que les crises sanitaires de 2020-2021 ont montré le rôle vital de l'hôpital public, les conditions de travail et d'accueil y sont désastreuses : urgences surchargées et parfois fermées, temps d'attente déraisonnables, personnel hospitalier sous pression, de la chirurgie jusqu'au personnel non-soignant, aucun dialogue sur les conditions de travail et crise de vocation des professionnels.

Cette crise résulte d'un pilotage uniquement budgétaire de l'hôpital public, au mépris des alertes, des besoins des soignants et des patients.

Nous relayons ici les demandes du Nouveau Front Populaire (NFP), en janvier, pour des mesures d'urgence pour « réparer l'hôpital public et l'accès aux soins de proximité » et pour la « mobilisation de l'ensemble des citoyen-nes, des patient-es, des élu-es, des militant-es et des collectifs, de toutes celles et ceux qui ont à cœur de restaurer un service public de santé de qualité pour tous ».

#### 3 PRIORITÉS :

- Allouer les moyens nécessaires à l'hôpital public en mettant à contribution les plus fortunés et les grandes entreprises.
- Instaurer un nombre minimum de soignants par patient hospitalisé.
- Adopter la proposition de loi Trans partisane pour lutter contre les déserts médicaux.

Un changement de cap est possible. Il en va de notre santé, individuelle et collective.

**Rejoignez-nous et écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com**

## Groupe Debout et Unis



### Ali et Abass, deux vies fauchées

Ali, à Sarcelles, et Abass, à Ivry-sur-Seine, ont vu leurs vies s'arrêter brutalement, victimes d'une violence qui ne cesse de ronger la France et d'hypothéquer l'avenir de notre jeunesse. Ces drames, qui auraient pu être évités, nous rappellent que derrière chaque nom, il y a des rêves brisés, des familles endeuillées et une société fragilisée.

Ces tragédies ne sont pas des faits divers isolés, ce sont des faits de société. Elles sont le symptôme d'un mal plus profond : un abandon progressif de nos quartiers les plus vulnérables, où les inégalités sociales et économiques creusent un fossé d'injustice. Il est de notre responsabilité, en tant qu'élus et citoyens, de ne pas rester spectateurs.

La prévention est la clé pour briser ce cercle vicieux. Il est temps que la société et les pouvoirs publics mettent en place une politique de prévention ambitieuse et durable, qui s'attaque aux causes profondes de la violence. Les mesures curatives ne suffisent plus : nous devons investir massivement dans l'accompagnement des familles pour donner à nos jeunes une alternative à l'engrenage de la violence.

Cela ne peut se faire sans une mobilisation nationale et une responsabilité partagée. Nous demandons solennellement à l'État de soutenir les initiatives locales par des moyens financiers et humains à la hauteur des enjeux. Il ne s'agit pas seulement d'un problème de sécurité, mais d'un enjeu de justice sociale et de cohésion nationale.

Si nous ne faisons rien, combien de vies devront encore être sacrifiées avant que nous agissions ?

**Le groupe Debout et Unis**



### « Salauds d'pauvres ! »

Cette réplique, lancée par Jean Gabin dans le film « La Traversée de Paris », a dû inspirer l'une des dernières mesures macroniste qui prend effet ce 1<sup>er</sup> janvier. A cette date, il y aura une obligation de 15 à 20 heures « d'activité » par semaine pour les « bénéficiaires » du RSA.

La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme vient de qualifier cette réforme « d'atteinte aux droits humains ». En effet, 86% des bénéficiaires du RSA sont déjà tenus de rechercher un emploi ou d'effectuer des démarches d'insertion sociale.

Le RSA, créé en 2009, est un complément de revenu pour les travailleurs pauvres et un minimum social pour ceux qui ne travaillent pas. Environ 800 Cachanais.es perçoivent cette allocation. La moitié des allocataires sont des personnes seules et un tiers des familles monoparentales, essentiellement des femmes.

Le discours dominant des médias tente, sans répit, de persuader ceux qui gagnent le SMIC que leurs difficultés viennent de ceux qui perçoivent au mieux 635€ de RSA !

Mais, la prétendue « fraude sociale » estimée à 3 milliards d'€ est, aux deux tiers, due aux fraudes aux cotisations des employeurs. Quant à la fraude fiscale, elle est évaluée entre 80 et 100 milliards d'€. Sans compter les 161 milliards d'€ de cadeaux annuels faits aux entreprises dont le seul effet a été d'accroître les dividendes des actionnaires. Les assistés sont donc les actionnaires, pas les gens au RSA !

On sait que 36% des potentiels bénéficiaires du RSA ne le réclament pas. Plutôt que de stigmatiser et fragiliser encore les plus précaires, nous estimons que les moyens financiers existent pour créer un revenu minimum pour les jeunes et pour soutenir les familles notamment monoparentales.

**Nous contacter : [insoumiscachan@gmail.com](mailto:insoumiscachan@gmail.com) 06 66 14 21 18**

## En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



### Valdevy un géant qui vacille

La loi ELAN a imposé le regroupement au 1<sup>er</sup> janvier 2021 des offices HLM. OPALY en avalant les OPH (Offices Publics de l'Habitat) historiques de Cachan, Arcueil, Cachan, Gentilly, Villejuif et Vitry-sur-Seine est devenu VALDEVY, vantant plus de proximité et de lien avec les locataires. Pourtant, il n'en a rien été. Pire, le bilan est catastrophique ! Pannes de chauffage, d'ascenseurs, de portes d'entrée, maintenances et réparations hypothétiques, disparition des gardiens, travaux sans cesse repoussés, assistance injoignable... Bref, un service détérioré pour les locataires et une gestion qui s'éloigne de leurs préoccupations quotidiennes. Bénéfice pour OPALY : mutualiser ses coûts et éponger ses dettes.

Il y a plus préoccupant encore. Cachan a dû céder la propriété de la Résidence pour Personnes Âgées du Moulin (RPA) à VALDEVY qui n'a aucune compétence dans la gestion de bâtiments médico-sociaux. Dès lors, les failles de VALDEVY envers ces populations fragiles relèvent de l'urgence ! Par conséquent, une volonté politique forte doit émerger pour la Ville : récupérer la propriété du bâti de la résidence pour personnes âgées !

Pour ce faire deux solutions s'offrent à la Ville : financer le rachat auprès de VALDEVY pour en devenir pleinement propriétaire, ou se tourner vers un organisme public plus compétent et efficace comme gestionnaire tel que la CDC Habitat (Caisse des Dépôts et Consignations), qui a la compétence.

Soyons proactifs, appuyons chaque habitant dans son litige avec VALDEVY et reprenons en main notre politique du mieux vieillir à Cachan. Le logement social est notre bien commun, la politique sénior une priorité !

**Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou, Marc Savariau**  
[enavantcachan@gmail.com](mailto:enavantcachan@gmail.com)

## GROUPES D'OPPOSITION

### ● En Avant Cachan !

#### Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital
- Marc Savariau

### ● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

### ● Conseiller municipal sans groupe

- Sébastien Trouillas

## Groupe Mieux Vivre en Synergie

### ZFE - Zone à Faibles Émissions : une zone à forte exclusion ?

Nous vous en parlions déjà dans notre tribune de juin 2023, que nous vous invitons à (re)lire. Mais entretemps, que s'est-il passé ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les véhicules Crit'Air 3 ont l'interdiction de rouler dans la ZFE francilienne, en semaine de 8h à 20h, même pour se rendre sur son lieu de travail. Près de 30% des véhicules sont concernés, ceux-ci appartenant aux moins aisés, aux travailleurs. Des personnes qui, faute de moyens et de réel dispositif de remplacement, se mettraient en infraction pour certains, pour essayer de conserver un emploi souvent peu rémunérateur.

Une consultation citoyenne organisée par le Sénat s'est traduite par des taux de 86% des particuliers et de 79% des professionnels qui se sont opposés au déploiement des ZFE.

À Cachan, la ligne 15 Sud prend encore du retard, 2026 maintenant (ouverture initialement prévue en 2020 !).

Comment faire pour se rendre à l'hôpital ou aller y voir un proche par exemple ?

Où est l'intérêt écologique à mettre à la casse un véhicule en bon état et qui passe le contrôle technique ?

Cependant, lors du conseil municipal d'octobre dernier, à l'exception du groupe PCF, du conseiller aux commerces et de M. Trouillas qui se sont abstenus, la majorité de la gauche caviar et de la gauche champagne, accompagnées par la macronie locale, ont voté favorablement pour l'extension de la ZFE. C'est probablement ce qu'ils appellent « solidarité » ?

Nous avons voté contre cette mesure de ségrégation sociale et de contrôle venant encore enquiquiner ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter un véhicule pour circuler « librement ».

Pour les « écolos », nos vies valent moins que leur démenche idéologique.

**Michèle Eskinazi et José Caraméz**  
**06 14 80 69 13**

loci\_express cachan.js@gmail.com

**LOCI Express**

**Nouveau à Cachan !**

**VOTRE EPICERIE PORTUGAISE & BRESILIENNE**

127, Avenue Aristide Briand - 94230 - Cachan Tél 07 68 40 88 73

**shiva**

Ménage & repassage à domicile

L'agence de Shiva Cachan, fraîchement ouverte depuis le 1er octobre 2024, vous invite à découvrir ses services d'intervention premium. Avec une équipe d'intervenants qualifiés, nous sommes là pour répondre à tous vos besoins avec une attention particulière. Que ce soit pour un entretien régulier de votre domicile, un repassage impeccable ou un ménage ponctuel avant un événement, nous nous engageons à vous offrir un service sur mesure.

Nos horaires d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h, sont pensés pour s'adapter à votre emploi du temps.

**Faites confiance à Shiva Cachan pour un quotidien simplifié et agréable !**

**Pour toute demande, n'hésitez pas à nous contacter au 01 80 91 30 91**

**FCA**

Isolation  
Ravalement  
Fenêtres  
Combles & VMC

01 41 87 08 25  
Agence de Châtenay Malabry

fca-renovation.com

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, LOUER, ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Contactez votre conseillère indépendante près de chez vous

"Une conseillère immo... pas comme les autres"  
"Disponibilité sans faille" "Grande efficacité"

**Laure AGABABIAN EI**  
Spécialiste sur le secteur de Cachan et alentours  
**07 49 03 34 40**  
laure.agababian@safti.fr

saftilaure LaureAgababianSafti

"Un accompagnement de qualité à recommander sans hésitation"  
"Efficace" "Grande réactivité" "Un grand merci"  
"Indispensable" "Un accompagnement précis et efficace"

**Avec SAFTI, bénéficiez d'une solution clé en main pour votre projet immobilier !**

Agent commercial immatriculé sous le n° 884 093 816 - RSAC de Créteil, agissant pour le compte de l'agence Immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n°CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.

**POMPES FUNÈRES DE FRANCE**

vosre agence de Cachan vous accueille avec bienveillance au  
**19 avenue Carnot**

**01 41 24 01 23**

https://cachan.pfdefrance.com

HAB: 15-94-243 | N° ORIAS: 18005162

**OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE**



## COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE



29

Vie pratique

 <b>ORDURES MÉNAGÈRES</b> Déchets non valorisables <b>Lundi, mercredi et vendredi</b>	 <b>EMBALLAGES ET PAPIERS</b> En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu <b>Mardi et jeudi</b> + Plus d'infos : citeo.com	 <b>ENCOMBRANTS</b> Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir <b>Jeudi</b> Pas de collecte d'encombrants en août	 <b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b> Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots <b>Mardi</b> secteur Ouest <b>Mercredi</b> secteur Est À partir du 18 mars Pour connaître votre secteur, flashez le QR code 
---	---	--	---

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Rentrer les bacs après la collecte  
Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site [grandorlyseinebievre.fr](https://grandorlyseinebievre.fr)





## POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

 <b>VERRE</b> Bouteilles, bocaux, pots... <b>En apport volontaire</b>	 <b>DÉCHETS COMPOSTABLES</b> Accès aux composteurs de quartier : <a href="https://composterredlilo.org">composterredlilo.org</a>	 <b>DÉCHETS TOXIQUES</b> Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2025, le Grand-Orly Seine Bièvre a supprimé la prestation de collecte des déchets ménagers dangereux en apport volontaire. Désormais, ces déchets doivent être apportés en déchetterie de proximité.	 <b>DÉCHETTERIE DE PROXIMITÉ</b> 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> samedis de chaque mois 9h à 13h au 104 avenue Gabriel-Péri à L'Hay-les-Roses (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois)
---	---	--	---

## DON ET RECYCLAGE

<b>RESSOURCERIES</b> <b>La Friperie solidaire (Emmaüs)</b> 14 avenue Louis-Georgeson 01 43 53 92 71 <b>La Mine d'Arcueil</b> 74 avenue de la Convention <a href="https://ressourcerie-la-mine.com/la-collecte/">https://ressourcerie-la-mine.com/la-collecte/</a>	<b>ASSOCIATIONS</b> <b>La Pièce Solidaire</b> (textile et vêtements) <a href="https://lapiecesolidaire.fr">lapiecesolidaire.fr</a> <b>La Croix Rouge</b> 27 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny Tél. : 01 41 24 02 67	<b>BORNES</b> <b>Bornes textiles</b> Cinq dans Cachan <b>Boîtes à lire</b> Dans chaque quartier
---	---	---

## Contacts utiles

 <b>Collecte des déchets</b> Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 <b>Remplacement ou demande de bac</b> Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 <b>Prêt de broyeur</b> Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 <b>Demande de composteur</b> Maison de l'environnement (Grand-Orly Seine Bièvre) Tél. : 01 78 18 22 23
--	--	---	---

Consultez [ville-cachan.fr](https://ville-cachan.fr) > rubrique Cachan pratique > propreté-environnement  
ou sur l'application <https://app.grandorlyseinebievre.bluspark.io/accueil>

## MENU PRÉVISIONNEL DU MOIS DE FÉVRIER 2025

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Du 3 au 7 février</b>	Poireaux vinaigrette Sauté de dinde à la basquaise" Frites Yaourt nature Fruit de saison	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Salade de pépinettes Omelette nature Jardinière de légumes Demi-chèvre Crêpe au sucre	Céleri vinaigrette Émincé de bœuf sauce poivre Coquillettes Faisselle Compote de pommes	Chou-fleur ravigote Filet de cabillaud à l'oseille Blé pilaf Saint-paulin Fruit de saison	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Salade verte Flan de légumes Kiri crème Riz au lait
<b>Du 10 au 14 février</b>	Endives aux noix Sauté de mouton au curry Semoule Babybel Fruits au sirop	Sardine à l'huile Filet de hoki sauce dieppoise Butternut confit Fromage blanc et confiture de fraises Fruit de saison	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Carottes râpées au citron Tarte aux légumes ratatouille Yaourt à la vanille Fruit de saison	Potage de petits pois à la vache qui rit Travers de porc ou escalope de dinde au miel Haricots verts Pont-l'évêque Compote de pêches	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Chou blanc aux raisins Gnocchis à la napolitaine Édam Brownie
<b>Du 17 au 21 février</b>	Pamplemousse Saumon au beurre blanc Riz pilaf Boursin ail et fines herbes Fruits au sirop	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Salade verte Œufs durs à la florentine Brie Chocolat liégeois	Salade de pommes de terre aux oignons rouges Sauté de bœuf au paprika Chou-fleur gratiné Yaourt aromatisé Fruit de saison	Betteraves vinaigrette à l'ail Rôti de dinde à la dijonnaise Boulgour Petits suisses aux fruits Fruit de saison	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Carottes et radis noir sauce crème Pad thai végétarien Gouda Compote pommes/poires
<b>Du 24 au 28 février</b>	Salade de cœurs d'artichaut Cordon bleu Purée de patates douces Chanteneige Fruit de saison	Feuilleté au fromage Filet de colin à l'aneth Haricots plats Tomme grise Fruit de saison	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Céleri rémoulade Pois chiches tikka masala et riz basmati Yaourt nature Fruit de saison	Salade de mâche Escalope de poulet aux herbes Salsifis Comté Crème dessert chocolat	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Salade de chou croquant Tartiflette sans viande Fromage blanc aux fruits Pruneaux au sirop

: Produit issu de l'agriculture biologique • : Produit issu d'une exploitation haute qualité environnementale • : Produit Label rouge • : Produit issu de la pêche durable • : Produit d'appellation d'origine protégée • : Produit d'appellation d'origine contrôlée • : Produit issu d'une démarche agricole et alimentaire durable

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En fonction d'éventuelles difficultés d'approvisionnement, les menus peuvent être modifiés dans leur composition et dans leur forme. Merci de votre compréhension.

### CONSEILS DE QUARTIER

**Conseil de quartier La Plaine-La Prairie : le samedi 8 février à 10h au centre socioculturel La Plaine.**

Retrouvez toutes les informations sur votre conseil de quartier ainsi que les comptes rendus de réunion sur le site : [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr) > Cachan citoyenne > Conseil de quartier



### LE CARNET DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024 \*

#### Naissances

- Ahmed BELALIA • Mathis EL MOKHTAR • Constance MOULINES
- Sahim SOULE ALI • London SYLLA

#### Mariages

- Nahed ABID et Amine Bouras • Daphney DANIEL et John DESTINÉ • Dilia ZEROUAL et Mohamed Seïf Eddine LAKEHAL • Bessma NACEUR et Karim LOUDAHI • Boyoung CHOI et Thomas VANESLANDE

#### Décès

- Yvonne CHOVET • Jean-Claude VIGNON • Laurence HENRY épouse PAUGOIS

\* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen : 01 49 69 69 69



## HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69. Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; jeudi de 13h30 à 19h; samedi de 8h45 à 12h30.

## CONTACTS UTILES

### ● Commissariat de Cachan et Commissariat principal

15 rue Marx-Dormoy. Du lundi au vendredi de 9h à 18h pour les dépôts de plaintes. Ouvert 24h/24 et 7j/7 pour les urgences. Tél. : 01 45 46 73 00

### ● Police municipale

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15. Tél. : 01 49 69 96 71

### ● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 12h30.

### ● Théâtre Jacques Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : [www.theatrejacquescarat.fr](http://www.theatrejacquescarat.fr) Tél. : 01 45 47 72 41

### ● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : [www.cinema-lapleide.fr](http://www.cinema-lapleide.fr) Tél. : 01 46 65 13 58

### ● Conservatoire à rayonnement départemental de Cachan

19 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 63 80 33

### ● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

### ● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi et vendredi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

### ● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi et vendredi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h

à 18h. Samedi de 10h à 13h.

Tél. : 01 49 69 61 15

### ● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Tél. : 01 49 69 60 10

### ● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 22h. Mardi de 14h à 22h. Samedi de 9h à 17h.

Tél. : 01 49 69 61 10

### ● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30.

Tél. : 01 45 46 67 15

### ● Mission locale Innovam

Information et orientation des jeunes (vie sociale et professionnelle). Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

### ● Relais petite enfance

20 place Eustache-Deschamps. Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30. Tél. : 01 47 40 87 38

### ● Service de soins infirmiers à domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmiers et soignants pour les Cachanais de plus de 60 ans, handicapés et patients Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

### ● Espoir

Soutien psychologique pour les ados et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 19h et jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39.

### ● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. Sur rendez-vous à la Direction du développement social les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois, de 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 77

### ● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous le mardi

### ● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois.

Direction de la prévention, de la médiation et de la sécurité (DPMS), 3 rue Camille Desmoulins.

Tél. : 01 41 98 36 40

## PERMANENCES

### ● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille sur RDV. Tél. : 01 41 98 36 40

### ● Point info familles

Pour en savoir plus sur les dates de réunions d'information :

Tél. : 01 49 69 61 81

### ● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• Au CCAS : mardi et mercredi de 8h30 à 11h30; samedi de 9h à 12h. Sur rendez-vous.

• À la bibliothèque centrale : mardi de 14h30 à 17h30. Un vendredi sur deux (semaine paire) de 14h30 à 17h30. Sur rendez-vous.

## PHARMACIES



### • Pharmacie de la Grange Ory

11 avenue Aristide-Briand  
Tél. : 09 67 38 10 52

### • Pharmacie Delpech

40 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

### • Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

### • Pharmacie des Lumières

91 avenue Aristide-Briand  
Tél. : 01 46 65 54 62

### • Pharmacie du marché

30 avenue Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

### • Pharmacie du Parc

13 avenue de la Division-Leclerc  
Tél. : 01 46 64 05 46

### • Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

### • Pharmacien Tchapanian

171 avenue Aristide-Briand  
Tél. : 01 47 40 88 41

## LES MARCHÉS

### Marché traditionnel

37 commerçants vous attendent chaque mercredi et samedi, de 8h à 13h, au marché couvert situé avenue Léon-Eyrrolles.

### Marché artisanal

Rendez-vous rue Guichard le samedi 8 février de 10h à 19h pour découvrir des créations uniques. Une poissonnerie est également présente rue Guichard tous les mercredis et samedis matins. Des produits frais, des artisans talentueux et une ambiance conviviale, les marchés de Cachan ont tout pour plaire !

## CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges Grün propose une offre de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Il assure gratuitement les 11 vaccinations obligatoires. Prochaines dates : mardi 4 mars et mardi 1<sup>er</sup> avril de 16h30 à 18h. Prise de rendez-vous sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

### + Plus d'infos

Centre municipal de santé Georges Grün, 7 avenue Cousin-de-Méricourt.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 01 49 69 61 40

## LA VILLE RECRUTE

Détail des postes sur [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr) > La Ville recrute. CV et LM à transmettre à la direction des ressources humaines : [drh-recrutement@ville-cachan.fr](mailto:drh-recrutement@ville-cachan.fr) ou par courrier : Hôtel de ville, square de la Libération, 94230 Cachan. Tél. : 01 49 69 69 32 ou 01 49 69 69 38.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

## FESTIVAL CINÉ JUNIOR [CINÉMA JEUNESSE ET ATELIERS]

Du 29 janvier au 9 février  
Cinéma La Pléiade

## ALMÉE [CONCERT]

Vendredi 7 février à 19h  
Bibliothèque centrale

## MACHINES VOLANTES, MAQUETTES URBAINES ET SCULPTURES ANIMÉES [EXPOSITION DE JÉRÔME GELÈS ET FERNANDO ARAYA]

Du 10 février au samedi 5 avril  
Vernissage jeudi 13 février  
à 19h  
L'Orangerie

## RÉPARONS ENSEMBLE ! [ATELIER "REPAIR CAFÉ"]

Samedi 15 février de 14h à 18h  
Centre socioculturel Lamartine

## TOURNOI DE FUTSAL DU CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN

Samedi 15  
et dimanche 16 février  
de 9h à 18h  
Gymnase Jesse Owens

## COURANT D'ART DE CACHAN [EXPOSITION]

Du mardi 18 février  
au vendredi 11 avril  
Vernissage jeudi 6 mars  
à 19h  
Galerie du théâtre Jacques Carat

## MILLE SECRETS DE COMPTINES [VISITE CONTÉE]

Mercredi 12 février  
à 10h30

Théâtre Jacques Carat  
Réservation sur le site des bibliothèques :  
bibliotheque.ville-cachan.fr

## NE ME LIBÉREZ PAS JE M'EN CHARGE [THÉÂTRE]

Jeudi 13 février  
à 20h30  
en présence de Michel Vaujour  
Théâtre Jacques Carat

## LES PETITS TOUTS [THÉÂTRE JEUNESSE]

Dimanche 2 mars  
à 16h30  
Théâtre Jacques Carat  
(Spectacle suivi d'un atelier et un goûter  
proposé par le théâtre dans le cadre des  
« dimanches en famille »)

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES [LA BIBLIOTHÈQUE PREND LE NOM DE TONI MORRISON]

Samedi 8 mars  
à partir de 10h  
Bibliothèque centrale

